



## Le Pacs séduit les plus jeunes mais le mariage reste majoritaire

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, 3,7 millions de personnes vivent en couple. Près des trois quarts des couples sont mariés. Seulement 7 % sont pacsés et 20 % vivent en union libre. Les moins de 35 ans vivent plus souvent que les autres en union libre ou sous le régime du Pacs. Le recours à celui-ci augmente avec le niveau de diplôme. Le mariage est très largement majoritaire chez les couples ayant plusieurs enfants. La Loire est le département français où le mariage est le type d'union le plus fréquent.

Thierry Geay, Sandra Bouvet, Insee

En 2016, le mariage demeure le statut conjugal majoritaire parmi les couples cohabitant, c'est-à-dire composés de deux conjoints qui résident dans le même logement. Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, 73 % des personnes vivant en couple cohabitant sont mariées.

### Le Pacs plus fréquent entre 25 et 34 ans

Depuis son instauration fin 1999, le Pacs a la faveur des plus jeunes. Si, avant 25 ans, l'union libre est plébiscitée (77 % des couples), 19 % des 25-34 ans vivant en couple cohabitant sont pacsés (figure 1).

C'est entre 25 et 29 ans que ce type d'union est le plus fréquent, même si l'union libre est majoritaire dans cette tranche d'âge (51 %) et que le mariage est aussi plus répandu (29 %).

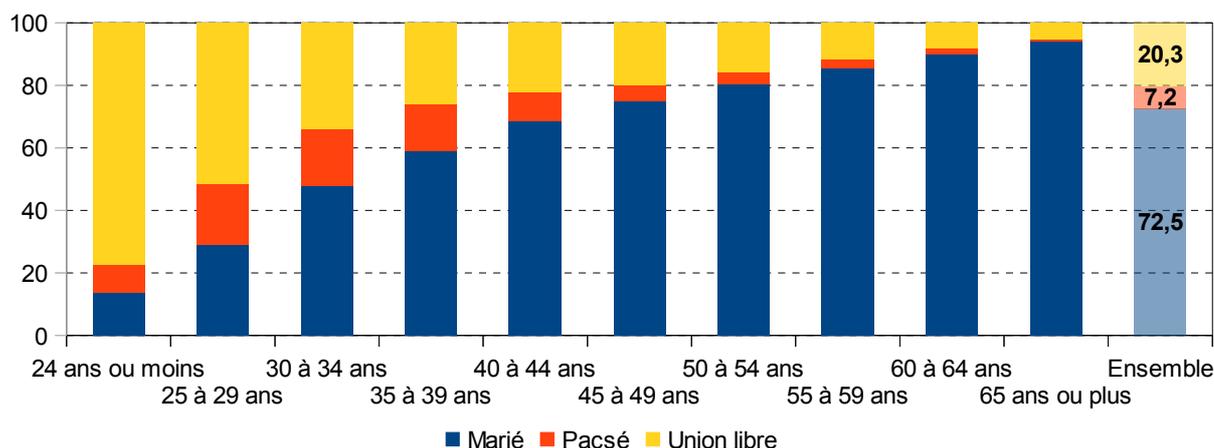
Dès la trentaine, le mariage devient le premier type d'union. Au-delà de 40 ans, plus de deux couples sur trois sont unis par le mariage. Après 65 ans, le Pacs ne concerne plus qu'une partie infime de la population. En effet, le Pacs n'existant que depuis 1999, les plus âgés n'ont pas eu la possibilité d'y recourir, n'ayant alors le choix qu'entre union libre et mariage.

### Le recours au Pacs croît avec le niveau de diplôme et la catégorie sociale

Avant 30 ans, le Pacs est plus fréquent chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Il concerne alors plus d'une union sur cinq (22 %), un point au-dessus de la moyenne métropolitaine. Cette part atteint même 26 % pour les titulaires d'un diplôme Bac + 5. À l'inverse, seulement 4 % des jeunes sans aucun diplôme sont pacsés.

### 1 Près d'une union sur cinq entre 25 et 34 ans en Pacs

Part des différents types d'union selon la tranche d'âge (en %)



La proportion de Pacs augmente également en fonction de la position sociale, pour atteindre 27 % chez les cadres de moins de 30 ans et 23 % pour les professions intermédiaires. C'est aussi le cas pour les autres tranches d'âge, mais à un degré moindre. Le Pacs représente ainsi 12 % des unions pour l'ensemble des cadres et 10 % pour les professions intermédiaires. Il est nettement moins fréquent chez les agriculteurs (2 % des unions).

### Les parents de familles nombreuses sont plus souvent mariés

Dans la région, comme en France métropolitaine, le statut conjugal diffère selon le nombre d'enfants du couple. Ainsi, plus il y a d'enfants au domicile du couple, plus le mariage est fréquent. À partir de 3 enfants dans le ménage, près de 80 % des couples sont mariés. Toutefois, les couples sans enfant à charge sont aussi souvent mariés que les couples avec 3 ou 4 enfants. Cette situation résulte d'un effet lié à l'âge. Au-delà de 50 ans, âge à partir duquel les couples se retrouvent le plus souvent sans enfant au domicile, le mariage est très largement majoritaire.

Les couples n'ayant qu'un seul enfant à charge sont ceux qui sont le plus souvent pacés (15 %), tandis que 32 % cohabitent en union libre.

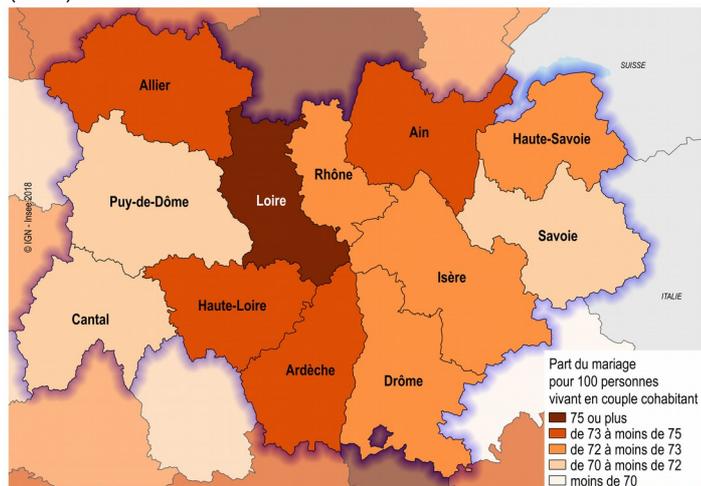
### La Loire est le département français où le mariage est le plus fréquent

La Loire est le département français où la proportion de mariages est la plus élevée (77 %, *figure 2*). Elle précède le Haut-Rhin, la Moselle et les Yvelines, qui affichent tous un taux supérieur à 76 %. Le Puy-de-Dôme est le département de la région où la part des mariages est la plus faible (70 %). Le Pacs y est plus fréquent, tout comme en Savoie, avec un taux qui dépasse 8,5 %, supérieur de 1,3 point aux moyennes régionale et métropolitaine. Dans le Cantal et en Haute-Savoie, les couples en union libre sont relativement plus nombreux (près de 22 %). Conséquence de son fort taux de mariage, la Loire est le département de la région où les taux de Pacs et d'union libre sont les plus faibles (respectivement 6 % et 17 %).

Parmi les cinq grandes villes de la région de plus de 100 000 habitants, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand présentent un profil similaire, avec une proportion de couples mariés inférieure de 4 points à la moyenne des grandes villes françaises. La présence d'une population jeune et étudiante explique des taux de Pacs et d'union libre supérieurs. À Villeurbanne, la part des couples mariés est plus importante, proche de la moyenne, car la ville compte moins de cadres et une population immigrée (*encadré*) plus importante. Enfin, Saint-Étienne affiche un profil conforme à celui de son département, avec une part des couples mariés supérieure à la moyenne de plus de 10 points, en lien avec une moindre présence de cadres, une population moins diplômée et comptant une plus grande proportion d'immigrés. ■

## 2 Davantage de mariages dans la Loire

Part du mariage parmi les couples cohabitants, selon le département (en %)



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2016

## Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2016, qui inclut une question sur la vie de couple (« Vivez-vous en couple ? ») avec deux réponses possibles (oui, non) et une question sur la situation conjugale, avec six réponses possibles : marié(e), pacé(e), en concubinage ou union libre, veuf(ve), divorcé(e), célibataire. Cette question remplace depuis l'EAR de 2015 la question sur l'état matrimonial légal (marié(e), veuf(ve), divorcé(e), célibataire), pour prendre en compte d'autres formes d'unions que le mariage, et suivre en ce sens les recommandations du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Fondée sur une seule année d'enquête et non cinq comme c'est le cas habituellement pour les résultats du recensement, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées qu'à des échelons géographiques agrégés (départements et communes de plus de 100 000 habitants). Les études pourront être approfondies à partir de 2020, lorsque les résultats du recensement 2017, qui cumule les cinq EAR de 2015 à 2019, seront disponibles.

## Population immigrée : davantage de mariages, surtout chez les jeunes

En Auvergne-Rhône-Alpes, 86 % des personnes immigrées<sup>1</sup> en couple cohabitants sont mariées. C'est 14 points de plus que dans l'ensemble de la population. L'union libre ne concerne que 12 % des immigrés et le Pacs 2 %.

Parmi les personnes immigrées de moins de 30 ans en couple cohabitants, le recours à l'union libre est un peu plus important. Il dépasse 30 % en moyenne dans la région. Le Pacs est un peu plus répandu chez les jeunes, mais il n'atteint toutefois pas 4 %. Si le mariage devient un peu moins systématique, il concerne encore 65 % des couples d'immigrés (soit 40 points de plus que l'ensemble des couples de cet âge), et même jusqu'à 74 % dans la Loire.

<sup>1</sup> Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Aude Lécroart  
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « Les Pacs à l'ouest, les mariages à l'est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires », *Insee Première* n° 1682, janvier 2018
- « Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait », *Insee Analyses* n° 35, octobre 2017
- « Rhône-Alpes : photo de famille 2011 - 10 % des enfants mineurs en familles recomposées », *La lettre Analyses* n° 224, mars 2014
- « Les couples auvergnats ne se forment pas au hasard », *Insee Flash Auvergne* n° 4, novembre 2014

